

LOIRE ATLANTIQUE

LES NOUVELLES

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français

N° 594 - 13 janvier 1994 - Prix 2,50 F

COMMUNISTES ET FIERS DE L'ÊTRE

Notre conférence fédérale vient de se prononcer massivement pour le contenu du projet soumis à la réflexion du communistes de Loire-Atlantique et enrichi par trois jours de débat.

Avec le retour de la droite au pouvoir, c'est une nouvelle étape que le capitalisme veut franchir par une offensive tout azimut contre la santé, l'école, le service public, tout ce qui peut freiner le profit : CHANTELLE illustre bien cette politique. C'est aussi la fermeture programmée de la Grande Paroisse. La gravité de la situation de la pêche et celles de nos ports.

Cette remise en cause systématique de tous les acquis sociaux est le rôle imparti au gouvernement Balladur. Pendant que la Bourse bat tous ses records, la production diminue, le chômage augmente.



par
Jean-Claude SALOMON,
membre du Comité Fédéral

Dans le département : 77 612 demandeurs d'emplois inscrits, dont 50,6 % de femmes. A Nantes 16,6 % de la population active, à Saint Nazaire 19,1 %, à ST-HERBLAIN 17 %, à Châteaubriant, 14,6 %.

Nous constatons un développement important des contrats de travail à durée déterminée. On estime à 40 000 le nombre de RMISTES.

Face à cela, notre ambition, notre volonté, notre détermination et c'est le fil conducteur du document que nous avons étudié, enrichi, adopté, est de doter notre peuple d'un outil qui ne soit pas conçu pour réaliser un accord ou franchir une étape, mais bien pour gagner, transformer la société. Ceci passe nécessairement par l'action et l'intelligence du peuple lui-même, son implication effective.

L'histoire a montré que toutes les démarches qui ne prennent pas en compte cette réalité sont condamnées par les peuples eux-mêmes, que ce soit à l'Est ou en France avec les 10 années qui ont précédé et préparé le retour de la droite.

Le rôle de notre parti et de chaque adhérent s'en trouve ainsi bouleversé, enrichi. Il s'agit de permettre au débat d'exister, à la démocratie de s'épanouir, au peuple d'intervenir en avançant propositions et réflexions.

Alors que le rejet de la politique du gouvernement se développe, il faut que tous ceux qui ont intérêt à s'y opposer se rassemblent autour de ce qui les unit, des conditions d'existence s'aggravant chaque jour, un avenir qui se conjugue au présent.

Pour permettre le développement de ces luttes et les amener sur le terrain politique de la transformation de la société, il faut des propositions qui alimentent la volonté d'action et d'union, la recherche d'autres choix. D'où l'importance du rôle des communistes, d'un Parti Communiste fort.

Peut-on accepter d'un côté des millions d'exclus, de sans droit, de sans toit, de sans espoir, alors que les grandes fortunes gonflent, que les boursicoteurs jubilent.

Nous communistes, disons non et nous proposons à tous ceux qui subissent cette société de dire non avec nous dans le respect des uns et des autres.

Voilà pourquoi nous lançons le défi d'une avancée de civilisation vers une société solidaire où chaque être humain compte et a la possibilité de s'épanouir.

Voilà pourquoi nous sommes fiers d'être communistes.

Après le succès de la
Conférence Fédérale

Notre volonté : Une démarche communiste innovante.

Être la force de transformation sociale utile à notre peuple en lui donnant les moyens d'intervenir



Nous vous présentons nos meilleurs vœux. Nous souhaitons que 1994 permette d'avancer vers une vie plus juste, plus belle.

Nous le voulons passionnément et ensemble, dans le respect des uns et des autres, nous pouvons beaucoup pour qu'il en soit ainsi.

Cordialement.

La rédaction

16 Janvier École
Manifestons
pour l'abrogation
de la Loi
Bayrou

Page 2

28^e Congrès
Des cellules aux
conférences de
Section et à la
conférence
fédérale
intense activité
des communistes
de
Loire-Atlantique.

Pages 3, 4,5

Chantelle
Une lutte qui
rassemble
et génère de
premiers
succès

Page 6

ÉCOLE : LA LOI BAYROU DOIT ÊTRE ABROGÉE

La manifestation du 16 Janvier à l'appel de 80 organisations contre la Loi Bayrou qui privilégie le privé inquiète le gouvernement.

Pour tenter de désamorcer la mobilisation Balladur annonce une aide déjà programmée il y a 6 mois.

Multiplions les initiatives pour assurer le succès de la Manifestation Nationale, la Rénovation, le Développement, la Pérennité du service public.

Point de vue



Par **Jean-Yves Martin**
Responsable
Fédéral sur
L'enseignement

Pourquoi les communistes manifesteront-ils à Paris le 16 janvier 1994 ?

Dabord, parce qu'il s'agit de protester contre le coup de force par lequel le gouvernement cherche à imposer aux collectivités locales le financement des établissements privés. Au moment où le budget 94 aggrave l'écart entre le besoin d'enseignement et les financements d'Etat, la loi BALLADUR-BAYROU vise à faire porter aux collectivités, déjà étranglées par d'énormes transferts de charges, un poids supplémentaire des dépenses d'éducation, ce qui ne peut conduire qu'à un nouvel alourdissement des impôts locaux. Or, l'insuffisance des moyens c'est plus que jamais des fermetures de classes, des disparitions de filières, des suppressions de postes.

Ensuite parce que, s'agissant d'une régression touchant l'école de la République, c'est un aspect fort de l'identité française qui est mis en cause. Le pouvoir s'en prend rien moins qu'au caractère national du service public d'éducation. Il est vrai que des lois DEBRE en 1959 aux accords CLOUPET-LANG en 1992, de graves coups ont été d'ores et déjà portés. Mais aujourd'hui, la droite veut aller encore plus loin : faisant de l'éducation même une marchandise elle veut remplacer l'école publique et gratuite par une école à plusieurs vitesses. Cela ne peut évidemment rester sans réplique.

Enfin, parce que nous communistes sommes, de longue date, les défenseurs d'un grand service public national d'éducation offrant à tous une formation de qualité. Chacun sait que nous demandons que le budget de l'Education nationale soit largement augmenté, afin de le porter à 5 % du P.I.B., et ce, en prélevant sur le surarmement nucléaire, la spéculation et les profits financiers. Ainsi que le rappellent nos documents de Congrès, nous faisons des propositions pour développer, rénover, démocratiser avec la perspective d'un grand service public national. C'est dans cet esprit que nous appelons partout, dans chaque école, dans chaque établissement, à recenser les besoins matériels et humains nécessaires à un enseignement public de qualité, et à exiger du gouvernement des moyens immédiats.

Cest donc avec à l'esprit l'exigence de l'abrogation de la loi BAYROU, mais aussi la défense et le développement du service public, que les communistes participeront à la manifestation du 16 janvier à Paris.

INFOS BRÈVES

Pollution : exiger la protection de nos côtes

Dans une déclaration, remise à la Presse le 30 Décembre, la Fédération du Parti Communiste de Loire-Atlantique, exige que des moyens soient pris pour que cesse la pollution de nos côtes.

Tout se passe comme si la catastrophe de l'Amoco Cadiz n'avait pas eu lieu : l'homme est sacrifié au détriment de l'argent.

Les dérèglementations successives, la mise en place des pavillons de complaisances et d'armateurs « fantômes », la casse des ports nous entraînent dans un monde dangereux où l'homme est menacé.

Alors que des directives européennes sont bloquées dans les tiroirs de Bruxelles, il serait préférable que le Ministère de l'environnement exige de faire appliquer des textes défendant notre environnement plutôt que de palabrer et laisser faire.



Le projet ELF de bouée de déchargement pour pétrolier au large de la presqu'île

A l'initiative de Pierre LEBERCHE, Maire de Batz-sur-Mer, s'est tenue le 7/12/93, Batz une réunion d'information concernant le projet Elf d'installation d'une bouée de déchargement de pétroliers au large des côtes de la presqu'île Guérandaise.

Une invitation avait été lancée aux élus de la Presqu'île et aux élus des Iles concernées, aux responsables des secteurs socio-professionnels (secteurs paludiers, etc...) aux associations de défenses, ainsi qu'à la Presse locale.

La Direction de Elf était également présente en la personne du délégué régional des relations publiques, de l'ingénieur en charge du projet, du responsable des quartiers de sécurité.

Une réunion publique pleine d'enseignement qui réunissait 120 personnes et sur laquelle nous reviendrons lors d'une prochaine édition des nouvelles.

16 Janvier : l'affaire de tous

Après avoir immédiatement dénoncé par voie de presse, le coup de force de la droite pour faire passer la loi BAYROU, la Fédération du Parti Communiste de Loire-Atlantique appelle les Communistes, les électeurs Communistes, tous les hommes et les femmes de progrès du département attachés à une école laïque et à un enseignement public, gratuit et de qualité, à participer à la manifestation nationale et unitaire, qui aura lieu le 16 Janvier à Paris à l'appel de 51 organisations.

Rencontre entre les syndicats de Chantelle et la Fédération du Parti Communiste.

Le 13 décembre 1993, une délégation de la Fédération du Parti Communiste de Loire-Atlantique, a rencontré à sa demande, les organisations syndicales CGT et CFDT de chez CHANTELLE.

Cette rencontre a permis un échange intéressant sur la nécessité de maintenir le site et les emplois sur St-Herblain. La délégation du Parti Communiste a réaffirmé à cette occasion son total soutien aux initiatives engagées et a fait part aux représentants des salariés, des diverses démarches qu'elle entendait entreprendre dans le cadre de ses responsabilités politiques.

31^e Conférence Fédérale de Loire-Atlantique

Un accord massif pour une Politique Nouvelle de Justice de Solidarité de Liberté et de paix s'est dégagé de la Conférence Fédérale de Loire-Atlantique du Parti Communiste qui s'est tenue à Rezé les 7-8 et 9 Janvier 1994.

Durant 3 jours les 128 délégués à la Conférence ont débattu des textes soumis à la réflexion des Communistes pour la préparation du 28^e Congrès.



LE MANIFESTE

a été approuvé par 117 délégués soit 91,4 %, 4 se sont abstenus, 7 ont voté contre.

LE PROGRAMME

a été adopté par 120 délégués soit 99,7 %, 3 se sont abstenus, 5 ont voté contre.

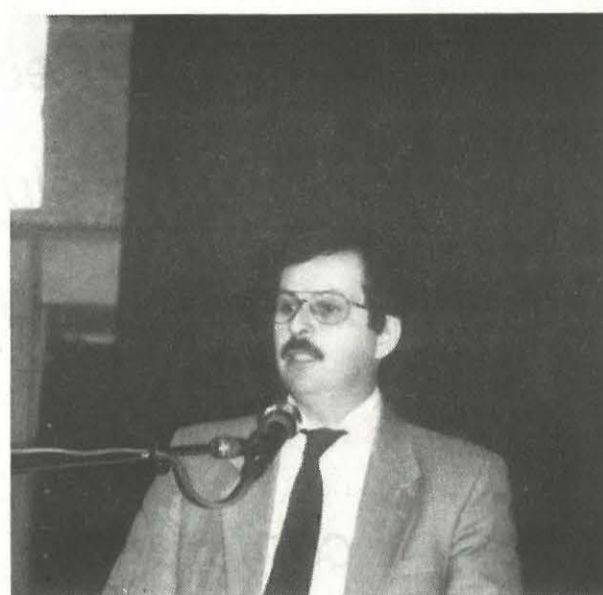
LES STATUTS

Ses nouveaux statuts ont été votés par 116 délégués soit 90,6 %, 4 se sont abstenus, 8 ont voté contre.

LA CONFÉRENCE A ÉLU LA NOUVELLE DIRECTION FÉDÉRALE

LE COMITÉ FÉDÉRAL

BONTEMPS Gilles	MOREAU Philippe
BOURMAUD Patrice	MORINIÈRE Patricia
BOUTET Michel	PATRON Joëlle
BUSSON Joël	PICAUD Michelle
CHAZAL Alain	PLUMELET Jean-Luc
CHENEAU Yannick	POTEL Danielle
CONSTANT Claude	RAITIÈRE Véronique
CORPARD Joël	RASTEL Gérard
DAVID Joëlle	RICA Michel
DOUSSIN Serge	RIOU Pierre
DRONVAL Chantal	ROBERT Paul
FAIVRE-PIERRET Hubert	ROCHER Gabriel
GOUTY Michel	ROQUET Bernard
JAGUES Laurent	SALOMON Jean-Claude
JUSTY Marc	TEILLANT Jean-René
LE GALL Jean-Philippe	TEXIER Guy
LEON Didier	VINCE Yann
MAGRE René	Commission de Contrôle financier
MAHÉ Erwan	GUILLE Marcel
MARTIN Jean-Yves	LANUZEL Raymond
	GUILBAUD René



Gilles Bontemps, 42 ans, dockers a été élu Secrétaire de la Fédération à l'unanimité du Comité Fédéral.

LE BUREAU FÉDÉRAL

BONTEMPS Gilles	MORINIÈRE Patricia
CHÉNEAU Yannick	POTEL Danielle
CONSTANT Claude	RICA Michel
DOUSSIN Serge	ROCHER Gabriel
GOUTY Michel	ROQUET Bernard
LEGAL Jean-Philippe	TEILLANT Jean-René
LÉON Didier	VINCE Yann

LE SECRÉTARIAT FÉDÉRAL

Gilles BONTEMPS, 42 ans, docker
CHENEAU Yannick, 45 ans, ajusteur
RICA Michel, 37 ans, agent de laboratoire
TEILLANT J.-René, 40 ans, ajusteur.

Les délégués à la Conférence ont rendu un hommage chaleureux à trois militants qui ont demandé à ne plus faire partie du Comité Fédéral, Jean PERRAUDEAU, Maurice ROCHER et Jacques ROUSSEAU.

Leur dévouement, leur attachement, leur activité ont beaucoup compté et apporté à notre fédération.

La Conférence a particulièrement salué Maurice pour le rôle important qu'il a joué au sein du Parti, dans le département.



Un intervenant lors de la discussion générale.

Les 12 Conféren

Les 12 Sections du département ont tenu leur conférence les 2^e et 3^e week-end de décembre 93. 315 délégué(e)s élu(e)s par les assemblées de cellules y étaient réunis.

Les 12 conférences ont élu 242 camarades dont 62 femmes dans les comités de section qui ont à leur tour élu les 12 Premiers Secrétaires du département que nous présentons sur la carte ci-contre.

Presqu'île



FAIVRE-PIERRET Hubert
38 ans
Secrétaire général
de mairie

Brière



TEILLANT Jean
40 ans
Ajusteur

Saint-Nazaire



ROCHER Gaby
51 ans
Employé



Pays de Retz



BOUTET Michel
40 ans
Employé Administratif

ces de Sections

Trois Rivières



LAMORLETTE Jean-Pierre
42 ans
Infirmier

Châteaubriand



Photo
non
parvenue

GUYON Daniel
52 ans
Fondeur

Saint-Herblain Gevres et Cens



ROQUET Bernard
38 ans
Chaudronnier

Basse Loire



MARTIN Jean-Yves
47 ans
Professeur

Val de Loire



CORPARD Joël

Nantes



RICA Michel
37 ans
Agent de laboratoire
Education Nationale

Saint-Sébastien



GOUTY Michel
44 ans
Enseignant EPS

Rezé



VINCE Yann
40 ans
Archiviste Municipale



Loire-Atlantique

GAGNER LE DROIT AU TRAVAIL

Chez CHANTELLE à SAINT-HERBLAIN

UNE PERSPECTIVE RÉALISTE

La Direction Départementale du Travail a prononcé la carence du plan social présenté par la direction de chez Chantelle.

Cette décision est motivée par le fait que l'urgence de la délocalisation, entraînant la fermeture de l'entreprise n'est pas justifiée.

Cette décision est un premier succès à mettre à l'actif de la lutte massive, unitaire, déterminée des salariées de chez Chantelle.

Cependant, la Direction Générale du Groupe Chantelle ne renonce pas à son objectif de délocaliser les productions et de fermer l'usine de St-Herblain.

L'avenir pour les « Chantelle » se pose en terme de lutte...

L'histoire sociale des salariées de cette entreprise prouve, qu'elles n'ont jamais renoncé à emprunter

le chemin de l'action pour défendre leurs droits.

En 1982, après deux mois de luttes, elles ont gagné, le respect de leur dignité, l'augmentation de leurs salaires entre autres.

Elles y sont décidées. Ensemble elles luttent à St-Herblain, à Nantes, et dans le Val de Marne à Cachan, où est implanté le siège social.

Cette lutte pour le droit au travail c'est d'abord leur lutte... Personne ne contestera qu'elles ne font pas ce qu'il faut.

Leur lutte c'est aussi celle de tous ceux et celles qui refusent le chômage, la marginalisation, l'exclusion. Ils et elles sont un Français sur deux, selon les sondages, cela démontre que les possibilités de rassemblement sont grandes.

C'est l'enjeu décisif de la période à venir.

Agir pour les « Chantelle », c'est agir pour la défense de ses droits individuels et collectifs. La stratégie de délocalisation ne vise par seulement Chantelle... celle-ci est un véritable délit d'abandons nationaux.

C'est une question politique qui exige des décisions politiques.

Alain Boquet, Président du Groupe Communiste à l'Assemblée Nationale a interpellé le Gouvernement pour que celui-ci empêche les délocalisations et bloque immédiatement le dossier Chantelle.

Tous ceux qui en Loire-Atlantique, Députés, Conseillers Généraux, Maires, Responsables Politiques qui se sont prononcés contre la fermeture de Chantelle, et

les délocalisations doivent faire de même.

Soit directement parce que leur mandat de Député les y autorise.

Soit en se référant au Groupe Parlementaire du Parti Politique auxquels ils adhèrent.

La conviction se mesure aux actes.

Il y a urgence à agir. Condamner les délocalisations de chez Chantelle sans prendre les initiatives et décisions qui en découlent, relèverait de l'hypocrisie.

Rassembler et agir pour le droit à l'emploi en Loire-Atlantique et chez Chantelle et combattre une Société qui broie les Hommes et les Femmes, c'est la priorité du moment. C'est la voie de l'efficacité pour gagner chez Chantelle et c'est possible.

Intervention de Georges Marchais, Député du Val-de-Marne auprès du Ministre du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Monsieur le Ministre,

Les salariés de l'entreprise CHANTELLE sont venus hier, à plusieurs centaines, manifester au siège social de l'entreprise à Cachan, dans ma circonscription.

Je leur ai apporté mon soutien sans réserve considérant qu'ils ont parfaitement raison de défendre leur emploi et leur entreprise.

Vous savez en effet, que la direction envisage la fermeture de l'usine de Saint-Herblain, deux cent salariés seraient mis à la rue. La raison de cette saignée ? La délocalisation de la production dans un pays où le faible coût de la main-d'œuvre permet d'accroître considérablement les profits. Pour cela la direction de CHANTELLE n'hésite pas à sacrifier ses meilleurs atouts que sont le savoir-faire de ses salariés et par conséquent la qualité de ses produits.

Cette orientation n'est pas acceptable, le gouvernement doit se saisir énergiquement de cette affaire.

Votre déclaration du 2 décembre, à l'Assemblée nationale, annonçant qu'une reprise de CHANTELLE est en cours de négociation n'est en effet pas de nature à apporter les assurances qu'attendent les travailleurs, les populations et les élus concernés. Vous devez leur fournir l'ensemble de l'information à votre disposition et définir une position qui permette de préserver l'entreprise, l'avenir des communes accueillant ses usines et en tout premier lieu l'emploi des salariés.

Comptant que vous apporterez l'attention nécessaire à ce dossier,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Georges MARCHAIS

Alain Bocquet, Député du Nord, Président du Groupe Communiste

Monsieur le Premier Ministre,

La nocivité de la délocalisation vient encore de nous être donnée avec l'annonce le 22 novembre dernier de la fermeture de l'établissement de la Société Chantelle à Saint-Herblain (Loire-Atlantique) où sont employés 200 salariés.

Le groupe Chantelle a déjà beaucoup délocalisé au cours de ces dernières années, avec 800 à 1 000 personnes employées à l'étranger, il y produit déjà 50 % de sa production dans quatre usines (deux en Tunisie, une au Costa Rica, une en Hongrie).

Avec ses trois usines en France (Lorient, Epernay, Saint Herblain), le groupe Chantelle est le premier producteur de lingerie féminine en France et le 4^e au niveau mondial.

Le surcoût de production de quelques centimes par rapport aux autres usines du groupe, invoqué par la Direction pour justifier la fermeture est inacceptable. L'entreprise dégage des profits importants, les dividendes versés aux actionnaires en constante progression atteignent pour le dernier exercice la somme de 24,6 millions de francs et le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 18 % les quatre dernières années.

Le plan de charge actuel permet le maintien de l'activité, tant dans l'usine de Saint Herblain que dans les autres usines du groupe.

Si la décision de la Direction était appliquée, le taux de chômage déjà à 17 % dans la commune de Saint Herblain serait encore aggravé, dans un département où la situation de l'emploi est grave.

Dans cette situation, l'annonce de la fermeture a été douloureusement ressentie par les salariés et la population, provoquant à juste titre leur colère et leur indignation.

De toutes parts, les organisations syndicales, les élus, les personnalités les plus diverses, s'élèvent contre cette annonce de fermeture.



A Saint-Herblain comme à Cachan Les « Chantelle » se battent pour leur emploi.

Le gouvernement a la responsabilité d'empêcher le groupe Chantelle de procéder à de nouvelles délocalisations et à maintenir l'activité et l'emploi à l'usine de Saint-Herblain et dans les autres sites français.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir

m'informer des mesures que vous entendez prendre sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Alain BOCQUET

LOIRE-ATLANTIQUE, ESPACE D'ESPOIRS ?

Chaude semaine... par Michel PRODEAU

Ce mardi, nouvelle séance de « mots d'ordre » au carburé, cette fois autour du Champ de Mars où, dès le lendemain, allait débiter le Congrès National du M.R.P.

Ce parti était au pouvoir et pratiquait une politique antisociale. Grèves et meetings se multipliaient, dument réprimés. A Saint-Etienne, où le Pouvoir avait envoyé l'armée et les chars, il y avait eu un mort et des blessés graves. Or, le chef de ce gouvernement était Georges Bidault... parallèlement président du M.R.P.

Nous ne pouvions pas laisser passer l'occasion d'exprimer notre colère. L'U.J.R.F. entreprit ses inscriptions cinglantes « Bidault Assassin », sans oublier la guerre d'Indochine. Il y avait du monde ce soir-là car la décision venait de la Fédération Départementale de l'U.J.R.F. Tout semblait prévu, y compris le guet aux quatre coins de l'esplanade. Mais, au bout d'une demi-heure débarqua une

armada de policiers casqués et matraque au poing, qui s'en donna à cœur-joie.

Débandade et, avec d'autres, les deux Michel se retrouvèrent piégés dans le Canal Saint-Félix, soumis une seconde fois à l'interrogatoire et passage à tabac. L'intervention des conseillers municipaux communistes et le souci des autorités locales de droite d'éviter les vagues, permirent la libération de tous dans la nuit. N'empêche, ça commençait hélas à faire beaucoup aux yeux des deux Michel. Car le vendredi soir se tenait le meeting de clôture du Congrès M.R.P. dans les Salons Mauduit. Non seulement nous n'y étions pas invités, mais le quartier avait été bouclé police qui filtrait sur carte d'invitation ?

La Bourse du travail est contiguë aux Salons. Une « grosse poignée » d'irréductibles s'y étaient enfermées avant le début du verrouillage et n'eût qu'à se mêler aux invités à l'heure dite. La consigne était à la « bonne tenue », plusieurs

de nos élus devant tenter de s'exprimer en toute courtoisie. Qui rompit le premier les bonnes manières ? Toujours est-il que la sortie de la salle se fit dans une joyeuse cohue, non dénuée de quelques échanges physiques et ponctuée de quolibets percutants.

Les scribes, dérangés par l'inaction et aigris d'une bonne petite pluie fine, n'attendaient que ça. Comment purent-ils démêler les bons des mauvais ? Une fois de plus les deux Michel furent parmi les appréhendés, malgré une courette olympienne jusqu'au Quai de La Fosse. On relâcha tout le monde assez vite, le tri s'avérant difficile. Comme nos deux lascars n'avaient plus de papiers, on ne put les traiter de récidivistes. Ils s'en tirèrent avec quelques bleus supplémentaires...

Pour terminer la semaine, on remit ça le samedi, après quelques heures de récupération. Cette fois pour un tout autre motif.

Il s'agissait d'une manifestation de jeunes prévue de longue date, toutes opinions et organisations confondues, pour le « Collectif à 50 % ». C'était une revendication nationale qui devait permettre aux jeunes de bénéficier d'une réduction de 50 % sur les tarifs S.N.C.F. par groupe de dix. A cette période, mise à part la bicyclette, les moyens de locomotion accessibles étaient des plus restreints. Aussi, ce mot d'ordre avait-il reçu l'assentiment, localement du moins, d'une bonne quinzaine d'associations : U.J.R.F., J.O.S., Jeunesses Socialistes, Scouts, Eclaireurs, Auberge de Jeunesse, Jeunes des divers syndicats, etc...

Un rassemblement était prévu à « Talensac » pour un défilé coloré dans les rues. Défilé non autorisé et une nouvelle fois la marée-chaussée fut sur les dents.

Nous étions quelques centaines, soleil au rendez-vous et banderoles au vent. Tout alla bien jusqu'à la

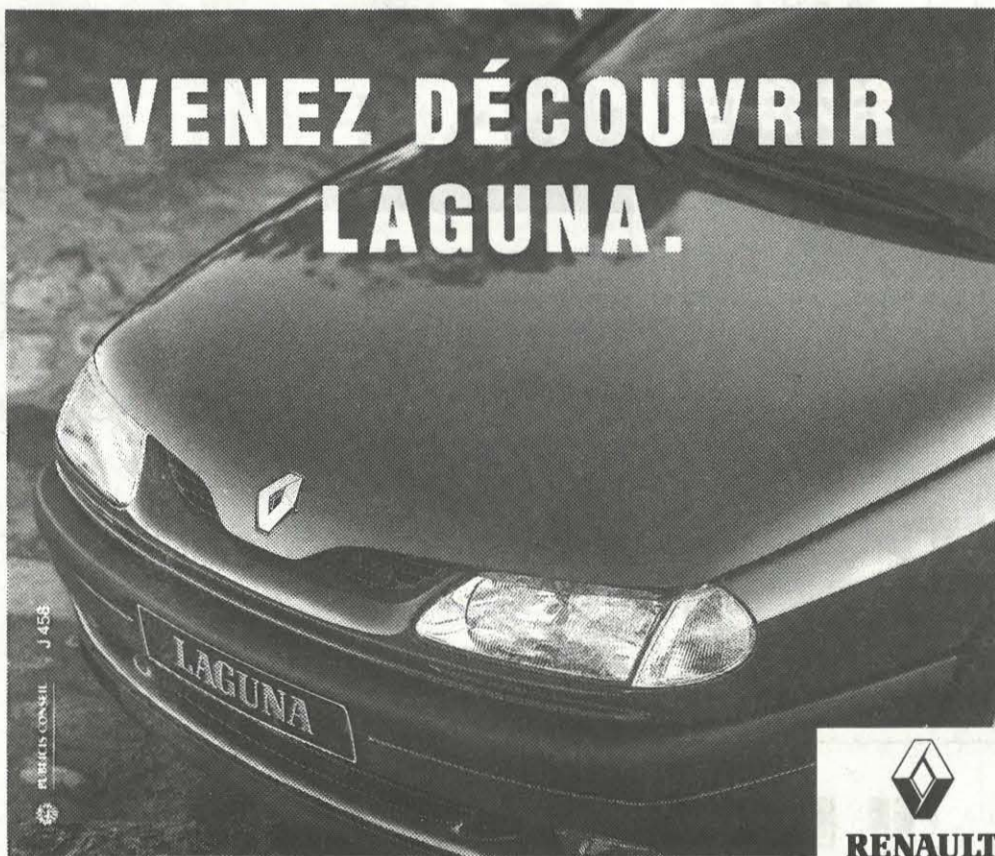
Place Royale... dont soudainement se refermèrent toutes les voies d'accès par un mur de pèlerines noires, gourdins en avant. Encore là, qui tira le premier ? Aux premiers coups de bâton de la flicaille répondirent quelques cailloux ajustés... et plusieurs briques et parpaings négligemment largués des échafaudages par les gars du bâtiment solidaires d'instinct avec les jeunes manifestants. Ça cogna dur, très dur et il y eut des blessés de part et d'autre, très sérieusement atteints.

De nouveau la débandade et, dans la pagaille, les protestataires forcèrent les barages, poursuivis par les forces, dites de l'ordre. Il y eut des arrestations et parmi elles, devinez qui ? Nos deux Michel rattrapés à hauteur du Château des Ducs !

Vu les dégâts corporels parmi les condés, et vu les antécédents des susnommés, l'addition risquait d'être salée. Le dénouement sera tout autre, un bienheu-

reux imprévu entrant en lice. Les coups pleuvaient sans distinction sur les premières têtes venues. Or, la plus atteinte (fracture du crâne) fut celle d'un scout... dont le Papa était pontife du M.R.P. local. Cela fit du bruit en haut lieu. On effaça l'ardoise. Pour les deux Michel, l'aventure chantennaise du vendredi précédent les amènera en justice et leur fera écopier d'une amende, avec un casier judiciaire qui leur vaudra quelques tracasseries lors de leur service militaire.

Ainsi se terminait cette sorte de baptême du feu. Il serait osé d'affirmer que ce fut réjouissant et plusieurs jeunes U.J.R.F. prirent le large. Quoique un peu secoués et forts du soutien de leurs camarades, les deux Michel poursuivront le combat sans regret. Non seulement parce qu'ils y croyaient, mais surtout parce que, hormis plaies et bosses, on avait quand même bien rigolé.



RENAULT ST NAZAIRE

Voie Express Pornichet - Tél. 40.70.35.07

OUVERT SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 JANVIER

10 jours
c'est tout!

Chic soldes
Chocs!

HOME
SALONS

Jusqu'au 23 Janvier

Centre commercial
AUCHAN

TRIGNAC - Tél. 40.45.82.62

annonceurs

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Amis lecteurs, est-il besoin de rappeler la nécessité de réserver votre priorité à ceux qui accordent leur publicité à notre journal ?

C'est une question de bon sens, de justice, de démocratie. C'est aussi et surtout, votre intérêt.

Lorsque vous achetez - n'importe où - un produit quelconque, savez-vous que, dans le prix que vous versez, une part importante est réservée à la publicité ?

Et le commerçant sera seul à décider de la façon dont il répartira cette publicité entre les différents journaux.

Ainsi, lorsque la direction d'un magasin refuse d'accorder sa publicité aux « Nouvelles », elle pénalise les lecteurs de notre journal et tout particulièrement les dizaines de milliers d'électeurs communistes et leurs familles, et elle verse (à leur corps défendant) une partie de leurs deniers à d'autres supports publicitaires et en particulier à la presse qui prend fait et cause pour le grand capital.

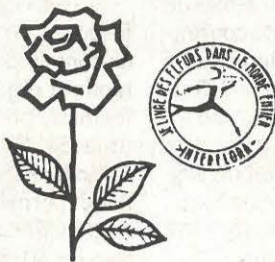
C'est profondément injuste, c'est antidémocratique.

Si bien que, pour rétablir la plus élémentaire des justices, nous demandons à nos amis, à nos lecteurs de donner toute leur priorité aux annonceurs qui ne pratiquent aucune discrimination envers nous.

Dans ce domaine aussi, il s'agit d'un combat pour que que notre presse ait la juste part qui lui revient dans tous les budgets publicitaires.

Nous publierons le répertoire 1994 de nos annonceurs dans le prochain numéro.

FLEURS



Au Coin Fleuri

N CHOUTEAU

171, rue de Pornichet
44 St-Nazaire - Tél. 40.70.31.40

TOUT POUR LE JARDIN



PÉPINIÈRES ENVIRONNEMENT SERVICES

CRÉATION ET ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS

Les Six Chemins
Route de la Côte d'Amour
ST-NAZAIRE - , 40.53.00.27

UNE GAMME COMPLETE DE VÉGÉTAUX

Vente en direct de la production

JUSQU'AU 23 JANVIER
sur 1300 m² d'exposition

EXEMPLES

- Meuble living moderne frêne massif et placage orme L 213 x H 210 x P 55 **9 690 F**
- Buffet bas Louis XV façade et côté merisier massif L 243 x H 101 x P 56 **8 335 F**
- Buffet bas Louis Philippe côtés, façade et plateau merisier massif L 199 x H 192 x P 53 **6 225 F**
- Armoire Louis Philippe 2 portes, tulipier massif et bois divers finition cerusé L 139 x H 199 x P 63 **6 240 F**
- 1 salon complet comprenant 1 canapé fixe 3 places 2 fauteuils cuir vachette /aniline **13 937 F**
- 1 salon moderne comprenant 1 canapé fixe 3 places 2 fauteuils tissu traité anti-taches **10 178 F**

8 Médailles d'Or Qualité Meubles Normes Française

Soldes 94

monsieur meuble

Nous sommes bien ensemble!

AUTOROUTE DE PORNICHET - SAINT NAZAIRE OUEST

(Près de Rallye et OBI) * Quantité au début de l'opération, suivant stock disponible.

SIROCCO UPA
MOBILIER URBAIN

Publicité - Affichage

Agence de NANTES

46, rue Noire, 44000 NANTES

Tél. 40.37.02.09

Téléfax 40.74.18.43 - Télex 701 145



LES VRAIS SOLDES

jusqu'au 31 janvier 1994

PULL - CHEMISE - PANTALON

La Chemiserie de l'Homme... et des sportifs

Rayon grandes tailles

ROYAL-HOUSE

25, av. de la République, SAINT-NAZAIRE, Tél. 40.22.46.69
LE MEILLEUR RAPPORT PRIX-QUALITE

Pour CHAQUE développement couleur avec Tirages

2 Photos de chaque pour le prix d'1

Studio CHIABERGE

Didier DEROCHE - PHOTOGRAPHE

Av. de la République (Près de Monoprix) ST-NAZAIRE

Tél. 40.22.48.69

Du lundi 16 au lundi 31 janvier 94



Alain GRÉGOIRE

48, Bd Victor Hugo - ST NAZAIRE

Tél. 40.66.33.64

VOTRE GRAINETIER
DISTRIBUTEUR
DES GRAINES VILAMORIN
RUE ALBERT-DE-MUN
Tél. 40.70.29.72

JARDINERIE LEROUX
VOIE EXPRESS
St-Nazaire - Pornichet
Tél. 40.70.29.72